Sécurisation des boisements autour du fort de Cormeilles-en-Parisis

Île-de-France Nature*, aménageur et gestionnaire de l’Espace naturel régional des Buttes du Parisis, démarre un programme pluriannuel de mise en sécurité des espaces extérieurs du fort de Cormeilles.

L’opération va consister à retirer, de façon progressive, les arbres dangereux ou dépérissant (nombreux sur le site) et représentant une menace pour le bâti historique, les promeneurs et la pérennité des boisements.

Le mauvais état sanitaire des arbres est principalement lié aux conditions météorologiques des dernières années qui ont favorisé les maladies (suie de l’érable et encre du châtaignier).

La situation est d’autant plus préoccupante que cette mauvaise santé des arbres est aggravée par la nature du sol, sableux, qui fragilise leur ancrage. Plusieurs chutes d’arbres ont déjà endommagé le fort ces derniers mois.

La première phase d’abattages d’importance va être réalisée de la fin du mois de juillet jusqu’à la fin de l’été 2023.

Préservation et suivi des arbres sains

Dans le cadre de ce programme pluriannuel, des diagnostics sont prévus afin d’identifier les arbres qui sont sains, ne présentent pas de danger et revêtent un intérêt écologique particulier. Ceux-là seront conservés et suivis annuellement par les équipes d’Île-de-France Nature.

A l’origine, aucun arbre autour du fort

Les boisements présents autour du fort de Cormeilles, construit à la fin du XIXème siècle, se sont implantés naturellement sans aucune intervention humaine : il n’était pas prévu que la forêt s’installe sur ce site. Elle a finalement contribué au camouflage du fort, dont les toitures étaient recouvertes de substrat de terre.

Valorisation sur place des bois issus des coupes

Ces chantiers sont réalisés dans une démarche d’économie circulaire et de circuits courts, afin de diminuer l’impact environnemental et les dépenses d’énergie lors du transport des arbres prélevés.

Les bois de bonne qualité sont réutilisés directement sur le site, avec des découpes in situ par une scierie mobile. Par exemple, une partie des coupes de l’été 2023 ont été utilisées dans la fabrication de barrières d’accès à la forêt et une autre partie sera valorisée pour réhabiliter la terrasse extérieure de

la Caponnière du fort. Il est aussi envisagé d’utiliser des troncs pour de la construction bois en Île-de-France.

Infos pratiques

* Île-de-France Nature est le nouveau nom d’usage de l’Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, établissement public à caractère administratif.

Liens utiles
Contacter Ile-de-France Nature